

FAITS MARQUANTS DE LA RÉUNION DES AMIS DES CO-PRÉSIDENTS JEUDI 11 FÉVRIER 2010

Les Amis des Co-présidents se sont réunis à huis clos tout au long de la journée et dans la nuit pour négocier une disposition sur la responsabilité civile dans le cadre du protocole additionnel sur la responsabilité et la réparation.

NÉGOCIATIONS À HUIS CLOS SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Derrière des portes closes, les délégués ont cherché à trouver une solution à l'impasse sur la seule disposition relative à la responsabilité civile devant être incluse dans le protocole additionnel. Alors que le premier paragraphe sur la mise en œuvre du protocole additionnel et le traitement des dommages causés à la biodiversité à travers notamment des approches de responsabilité civile a fait l'objet d'un large consensus, les discussions conflictuelles se sont poursuivies sur une disposition similaire relative aux dommages traditionnels.

Le groupe a d'abord examiné deux options sur la base des discussions de mercredi soir. La première option comportait une clause de non-dérogation qui précise que les parties conservent le droit de prévoir dans leur législation nationale, des approches de responsabilité civile pour les dommages traditionnels, et un paragraphe proposant les modalités de traitement des dommages traditionnels par le biais de la responsabilité civile. La deuxième option ne comportait que ce dernier paragraphe reflétant le point de vue de certains pays selon lequel il est important d'imposer une obligation positive.

Les délégués ont convenu de fusionner les deux options aux fins de la poursuite des négociations vers un compromis politique sur la responsabilité civile. Un groupe régional a proposé d'ajouter simplement, à la fin de la clause de non-dérogation, que les parties peuvent exercer leur droit par recours aux approches de la responsabilité civile. L'ensemble du paragraphe plus long sur l'imposition des obligations positives est placé entre crochets. De nombreux pays en développement ont insisté qu'il est plus important de préciser les obligations positives, ce qui pourrait être suivi par une clause de non-dérogation.

Les négociations se sont poursuivies dans la nuit.

DANS LES COULOIRS

Devant les portes fermées, d'autres délégués et des observateurs attendaient patiemment des nouvelles sur l'évolution des discussions au sein des groupes restreints. Interrogés sur l'ambiance qui régnait dans la salle, les délégués ont exprimé des vues divergentes: L'un d'entre eux a qualifié les pourparlers de "camisole de force", et a prévu que la nuit serait longue, étant donné que la réunion entrerait à peine dans la phase où tous les points de vue vont être sur la table. Certains s'attendaient à ce que les délégués continuent à essayer d'avoir les uns et les autres à l'usure, «pratiquement jusqu'à ce qu'à

épuisement total.» Un autre délégué a trouvé en cela une indication positive de la détermination des délégués à «faire ce qu'il faut» pour parvenir à un accord.

Les négociations à huis clos étaient décrites par la plupart comme un mouvement dans un cercle, entre les partisans d'une disposition juridiquement contraignante de la responsabilité civile, qui reprend les exigences incluses dans des compromis politiques antérieures, et ceux qui préconisent la législation nationale par le biais de l'inclusion d'une clause de non-dérogation

Alors que la plupart des délégués ont convenu que la référence à la responsabilité civile dans le contexte de dommage à la biodiversité doit être juridiquement contraignante, plusieurs ont souligné que cette disposition stipule désormais que les parties «peuvent, le cas échéant», recourir aux approches de responsabilité civile, ce qui constitue de toute évidence une rupture avec la formulation précédente qui avait stipulé que les parties «doivent» également mettre en œuvre des approches de responsabilité civile.

S'agissant de la référence à la responsabilité civile lorsque l'on traite des dommages traditionnels, un délégué a indiqué qu'il est prêt à tenir compte des situations nationales, tant que la disposition impose des obligations positives, au lieu de constituer uniquement une clause de non-dérogation. En réponse, un autre délégué a fait une mise en garde qu'un protocole additionnel ne peut pas comporter une disposition quelconque qui impose des obligations positives en matière de responsabilité civile couvrant «tous les types de dommages, sans dire comment." Il a en outre mis en question la valeur d'une telle disposition et l'enlisement dans les discussions en cours sur cette «question secondaire», alors que les vrais problèmes tels que la définition des dommages et de l'exploitant, la sécurité financière et les références à la menace imminente de dommage dans le protocole additionnel, restent en suspens.

Au fur et à mesure que la journée avançait, de plus en plus de délégués et d'observateurs craignaient que le temps ne fasse défaut, vu la lenteur des progrès dans les négociations sur la question de la responsabilité civile. La plupart s'attendait à ce que la réunion reporte l'examen de certaines questions à la CdP/RdP5, mais un certain nombre de délégués sont aujourd'hui préoccupés par le fait que «nous sommes en train de surcharger l'ordre du jour de Nagoya», ce qui augmente le risque d'échec.

Tard dans la soirée, une participante a exprimé une lueur d'espoir en citant un proverbe célèbre de son pays que "la nuit est plus sombre juste avant que le soleil ne commence à monter." Un autre a ironisé que: "Si tout cela échoue, nous pouvons toujours adopter une disposition politiquement contraignante sur la responsabilité civile", utilisant ainsi un terme qui semble en vogue depuis que les négociations de Copenhague sur le changement climatique n'ont pas pu produire un résultat juridiquement contraignant.



The "Your Meeting" Bulletin (YMB) is a reporting service from IISD that expands the services provided by the ENB to other meetings, such as conferences, workshops, symposia or regional meetings that would not be covered by the Bulletin. These initiatives are growing in scope and number and are providing increasingly important inputs into the policy-making process, and the outcomes of these important initiatives should be highlighted and made widely available to all interested parties. YMB provides a timely, professional, high-quality reporting service for these meetings and disseminates the information extensively via the Internet to our more than 75,000 subscribers. If you are interested in coverage of your meetings by YMB, please contact our YMB Managers, **Leonie Gordon** (leonie@iisd.org) or **Robynne Boyd** (robynne@iisd.org).



YMB Clients

Some of our most important clients that have supported YMB are: UNEP, UNDP, FAO, UNISDR, CMS, UNIDO, the Norwegian Ministry of Foreign Affairs, the Austrian Ministry of Foreign Affairs, GEF, the International Hydropower Association, PEMSEA, WMO, UNECE, and the 5th World Water Forum Secretariat



Recent Meetings covered by YMB

- ▶ **Forest Day 3**, 13 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **Agriculture and Rural Development Day 2009**, 12 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **Development and Climate Days at COP 15**, 11-14 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **Copenhagen Business Day**, 11 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **East Asian Seas (EAS) Congress 2009**, 23-27 November 2009, Manila, Philippines
- ▶ **Country-led Initiative by the People's Republic of China in Support of the UN Forum on Forests: Forests for People: The Role of National Forest Programmes and the Non-Legally Binding Instrument on All Types of Forests**, 17-20 November 2009, Guilin, China
- ▶ **World Summit on Food Security**, 16-18 November 2009, UN Food and Agriculture Organization (FAO) Headquarters, Rome, Italy
- ▶ **XIII World Forestry Congress (WFC 2009) and Pre-Congress Workshop on Regional Forest Cooperation**, 17-23 October 2009, Buenos Aires, Argentina
- ▶ **Special Information Seminar - "Policies and Arrangements for Access and Benefit-sharing for Genetic Resources for Food and Agriculture"**, 17 October 2009, FAO Headquarters, Rome, Italy
- ▶ **Global Renewable Energy Forum - "Scaling up Renewable Energy"**, 7-9 October 2009, León, Mexico
- ▶ **Second Ad Hoc Intergovernmental and Multi-stakeholder Meeting on an Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES-II)**, 5-9 October 2009, UN Environment Programme (UNEP) Headquarters, Nairobi, Kenya
- ▶ **Seventieth session of the UN Economic Commission for Europe Committee on Housing and Land Management**, 23-25 September 2009, Geneva, Switzerland
- ▶ **International Conference on Green Industry in Asia: "Managing the transition to resource-efficient and low-carbon industries"**, 9-11 September 2009, Manila, Philippines
- ▶ **Expert Panel on Ocean Acidification**, 3 September 2009, UN Headquarters, New York, US
- ▶ **World Climate Conference-3**, 31 August - 4 September 2009, Geneva, Switzerland
- ▶ **International Hydropower Association (IHA) World Congress 2009**, 23-26 June 2009, Reykjavik, Iceland
- ▶ **International Energy Conference 2009**, 22-24 June 2009, Vienna, Austria
- ▶ **Second Session of the Global Platform for Disaster Risk Reduction**, 15-19 June 2009, Geneva, Switzerland
- ▶ **High-level Conference on Carbon Capture and Storage**, 27-28 May 2009, Bergen, Norway
- ▶ **World Ocean Conference**, 11-15 May 2009, Manado, Indonesia
- ▶ **Dialogue on Climate Change Adaptation for Land and Water Management**, 16-17 April 2009, Nairobi, Kenya
- ▶ **International Policy Dialogue on Financing the Climate Agenda: The Development Perspective**, 19-20 March 2009, Berlin, Germany
- ▶ **5th World Water Forum**, 16-22 March 2009, Istanbul, Turkey
- ▶ **Third International Workshop on Community-Based Adaptation to Climate Change**, 18-24 February 2009, Dhaka, Bangladesh
- ▶ **Meeting of the Pew Commission on Whale Conservation in the 21st Century**, 9-10 February 2009, Lisbon, Portugal